



Communiqué de presse - Paris, le 9 septembre 2014

Voiture électrique : Anne Hidalgo salue l'accord conclu par Renault et Bolloré

« Je me félicite du partenariat conclu par les entreprises Renault et Bolloré, pour que les véhicules électriques Bluecar soient assemblés dès l'an prochain par le grand constructeur automobile français, dans son usine de Dieppe.

Cette nouvelle étape du développement de la voiture électrique grand public, prolonge la dynamique d'innovation engagée dès 2011 par la Ville de Paris. En pariant alors sur la Bluecar du Groupe Bolloré, la collectivité parisienne n'a pas seulement créé le premier service de voitures électriques en auto-partage du monde ; elle a aussi donné une impulsion majeure à la constitution d'une filière électrique française.

Au-delà du succès d'Autolib' aujourd'hui présent dans 64 villes d'Ile-de-France, cet accord entre les deux groupes rappelle toute l'importance jouée par les collectivités publiques dans l'investissement économique et la reprise d'une croissance européenne, fondée sur l'industrie, l'innovation et le respect de l'environnement. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contact: presse@paris.fr / 01.42.76.51.06